

CONDITIONS DE RESERVATION

Toutes les locations sont nominatives et ne peuvent en aucun cas être cédées ou sous-louées. La direction ne se tiendra engagée vis-à-vis du locataire que lorsqu'elle aura reçu le contrat de location signé par le locataire, accompagné de l'acompte de **25% du montant total de mon séjour(déductibles) + 15€ de frais de dossier (non remboursables)**. **Le solde (restant du) du montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée.**

TARIFS

Nos tarifs comprennent la location du mode d'hébergement choisi pour 4 personnes, la vaisselle, les consommations d'eau, d'électricité et de gaz, la literie (sauf draps, taies et linge de maison). Les mobil-homes sont équipés de 1 salon de jardin 4 personnes, parasol et pied de parasol. Les barbecues électriques sont interdits.

La taxe de séjour est en supplément : 0,22€ par personne par jour (du 1/6 au 15/9).

INVENTAIRE

Un inventaire des lieux, mobiliers, matériels et ustensiles de cuisine aura lieu le jour du départ de chaque locataire entre 8H30 et 10 heures du matin, après nettoyage et fermeture à clef de votre hébergement par vos soins.

Chaque locataire sera tenu de contrôler et de signaler toutes les anomalies le jour de son arrivée.

Une caution de 230€ pour le mobil-home et 60€ pour le nettoyage vous seront demandées à l'arrivée en chèque ou en CB. Les cautions vous seront intégralement remboursées le jour de votre départ si les lieux sont restitués en conformité avec l'inventaire. La caution de 60€ sera retenue si la location n'a pas été parfaitement nettoyée et 10€ pour la perte des clefs. Option ménage en fin de séjour = 60€ (le ménage sera effectué par le camping en fin de séjour).

ACCUEIL

Les séjours hebdomadaires commencent le samedi à partir de 15 heures et se terminent le samedi au plus tard à 10 heures. La location est acceptée pour le nombre de personnes inscrites au contrat de réservation.

ANNULATION

Si le loueur se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les motifs suivant : maladie grave, accident ou décès d'un proche ou licenciement économique, il doit transmettre au camping dans les meilleurs délais un certificat médical, arrêt de travail, bulletin d'hospitalisation ou bulletin de décès. Dès réception des pièces justificatives la direction remboursera au locataire l'acompte et ceci jusqu'à un mois maximum avant la date d'arrivée prévue. Les frais de dossier seront retenus dans tous les cas.

Les services et animations sont garantis du 1/7 au 20/8 (pleine saison).

En basse saison, ou en pleine saison, pour des raisons indépendantes de la volonté de la direction du Camping Soleil Levant, celle-ci se réserve le plein droit de modifier, voire de supprimer certaines installations aménagements, prestations et animations prévus.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux domestiques (chien ou chat) sont autorisés dans certains mobilhomes sous réserve de disponibilité et max. 1 animal par mobilhome.

Frais supplémentaires: 28€ par semaine du 3/7 au 21/8 et 1€ par nuit en hors saison.

ASSURANCES

Assurance responsabilité civile obligatoire